

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 03 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale à Lezoux après convocations légales en date du 25 février 2026, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
Mme Elyane GRANET	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE et Mr Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme GRANOUILLET Danielle donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme MONTBRIZON Julie donne pouvoir à Mr BERGAMI Gilles

Absents : Mme MORAND Catherine, Mme OLIVON Anne-Marie, Mr MARQUET Gilles, Mr BROUSSE René, Mme GROUIEC Isabelle, Mr COSSON Alain et Mr FERRIER Romain

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 Représentés : 3 Votants : 28

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : vote du budget annexe « assainissement collectif » 2026

VOTE DU BUDGET ANNEXE « assainissement collectif » 2026

Madame la Présidente donne lecture à l'assemblée du budget annexe « assainissement collectif » 2026.

Après examen du budget primitif, Madame la Présidente propose au conseil communautaire d'approuver le budget annexe « assainissement collectif » 2026 qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 853 733€
- En section d'investissement à 1 597 700€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011- Charges à caractères générales (fournitures, entretien, réparation...)	292 490.00	70- Produits des services (redevances assainissement non collectif)	419 107.94
012 - Charges de personnel	108 850.00	747 Subvention	
014- Atténuation de produits	21 840.00	78 – Reprise sur amortissements	500.00
65 - Charges de gestion courante (admissions en non-valeur)	1 200.00	75 – Autres Produits de gestion courante	324 125.06
66 – Charges Financières	72 000.00		
67 – Charges exceptionnelles	500.00		
68 - Dotation Amortissement et dotation dépréciation actifs	2000.00	042 – Opérations d'ordre entre sections	110 000.00
042 – opérations d'ordre entre sections	324 654.00	002 – Résultat d'exploitation reporté	
023 – Virement à la section d'investissement	30 199.00		
Total dépenses de fonctionnement	853 733.00	Total recettes de fonctionnement	853 733.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
20 - Immobilisations corporelles	117 500.00	13 - Subventions d'investissement	318 120.00
21- Immobilisation corporelles (ordi, mobilier)	67 500.00	16 - Emprunt et dettes assimilées	799 547.00
23 – Immobilisations en cours	1 083 000.00	10 – Dotations, fonds divers et réserves	155 379.00
16 – Emprunt en cours	219 700.00	001 – Excédent reporté	
040 – Opérations d'ordre entre sections	110 000.00	68/040 Amortissement des immobilisations	324 654.00
041 – Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'investissement	1 597 700	Total recettes d'investissement	1 597 700

AR Prefecture

063-246301097-20260303-20260303_18-DE
Reçu le 05/03/2026

CCEDA
CC 03/03/2026
(18)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 04 mars 2026
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 04 mars 2026
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

